

PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 22 février 2007 à 17 h 30  
au siège de la Communauté situé au  
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2420, à Montréal.

**SONT PRÉSENTS**

M. Gérald Tremblay, président  
M. Gilles Vaillancourt, vice-président

M. Richard Bélanger	M. James V. Infantino
M. Jean-Jacques Beldié	M. Michel Kandyba
M. André Boileau	M. Benoît Labonté
M. Claude Carignan	M. Paul Larocque
Mme Chantal Deschamps	M. André Lavallée
M. Alan DeSousa	M. Daniel Lucier
M. Alvaro Farinacci	M. Bill McMurchie
M. Michel Gilbert	M. John W. Meaney
M. Claude Gladu	M. Sergio Pavone
M. Jacques Goyette	M. Michel Prescott
M. Jean-Robert Grenier	Mme Francine Sénécal
M. Stéphane Harbour	M. Frank Zampino

**N'À PU ASSISTER**

M. Jean-Marc Robitaille (\*)

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line Rioux, assistent à l'assemblée.

---

La convocation a été transmise le 15 février 2007 et l'avis public a été donné le 19 février 2007.

---

L'assemblée est déclarée ouverte à 17 h 50 par le président.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.  
Aucun conseiller n'a posé de question.

---

**DÉPÔT DE L'ACTE DE DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL**

Dépôt de la résolution numéro CA-061221-1.23 du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil désignant M. Daniel Lucier comme membre du conseil de la Communauté en remplacement de M. Jean-Marc Pelletier, conformément à l'article 17 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.

---



CC07-001 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU  
14 DÉCEMBRE 2006

PROPOSÉ PAR : M. Michel Kandyba

APPUYÉ PAR : M. André Boileau

Il est résolu d'approuver avec dispense de lecture le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil tenue le 14 décembre 2006.

---

CC07-002 MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LE PROGRAMME DE PARTAGE DE  
LA CROISSANCE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE

Vu la recommandation du Comité exécutif sous la résolution numéro CE07-029 adoptée à sa séance du 8 février 2007,

PROPOSÉ PAR : M. Sergio Pavone

APPUYÉ PAR : M. James V. Infantino

Il est résolu d'adopter, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2007-39 modifiant le règlement numéro 2004-24 sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière, dont copie a préalablement été distribuée.

---

CC07-003 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES AGRICOLES DU COMITÉ CONSULTATIF  
AGRICOLE

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE07-031 adopté à sa séance du 8 février 2007,

PROPOSÉ PAR : M. Claude Carignan

APPUYÉ PAR : M. Michel Kandyba

Il est résolu de verser une rémunération de 150 \$ pour chaque séance du comité à laquelle ils assistent aux producteurs agricoles membres du comité consultatif agricole, désignés à ce titre en vertu du règlement constituant le Comité consultatif agricole de la Communauté.

---



## RAPPORTS

Le président de la Commission de l'environnement, M. André Boileau, demande que le rapport intérimaire de la commission, déposé au Comité exécutif le 18 janvier 2007, concernant le suivi des travaux des municipalités afin d'évaluer la faisabilité d'alternatives en vue d'implanter de nouvelles infrastructures de traitement ou d'élimination des déchets ultimes soit transmis aux membres du Conseil.

Le président de la Commission du logement social, M. Jean-Robert Grenier, fait rapport de l'état d'avancement des consultations de la commission portant sur le premier volet du projet de plan de développement du logement social et abordable 2008-2012 concernant le financement métropolitain des habitations à loyer modique sur le territoire de la Communauté.

---

CC07-004

TENUE D'UN COMITÉ PLÉNIER

PROPOSÉ PAR : M. Sergio Pavone

APPUYÉ PAR : M. Jean-Robert Grenier

Il est résolu de suspendre la séance pour la tenue d'un comité plénier pour une durée maximale d'une heure.

---

M. Kandyba quitte

CC07-005

PROLONGATION DU COMITÉ PLÉNIER

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. André Boileau

Il est résolu de prolonger la tenue du comité plénier pour une durée maximale d'une heure.

---

CC07-006

PROLONGATION DU COMITÉ PLÉNIER

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. Sergio Pavone

Il est résolu de prolonger la tenue du comité plénier pour une durée maximale de trente minutes.

---

CC07-007

PROLONGATION DU COMITÉ PLÉNIER

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. André Boileau

Il est résolu de prolonger la tenue du comité plénier pour une durée maximale de quinze minutes.

---

CC07-008 PROLONGATION DU COMITÉ PLÉNIER

PROPOSÉ PAR : M. Sergio Pavone

APPUYÉ PAR : M. Jean-Robert Grenier

Il est résolu de prolonger la tenue du comité plénier pour une durée maximale d'une heure.

---

Avec le consentement unanime des membres, le président clos le comité plénier et appelle la réouverture de l'assemblée.

---

CC07-009 ENTENTE DE PRINCIPE CONCERNANT LES RÈGLES DE PARTAGE DU DÉFICIT DU MÉTRO

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'approuver l'entente de principe proposée par le mandataire du gouvernement concernant les règles de partage du déficit « métropolisable » du métro pour la période 2007-2011 jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Lettre de madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, accordant un délai pour l'adoption du schéma métropolitain d'aménagement et de développement.
  - Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 7 décembre 2006 et le 18 janvier 2007.
  - Listes de contrats du 31 décembre 2006 et du 9 février 2007.
- 

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 22 h 45.

Les résolutions CC07-001 à CC07-009 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Gérald Tremblay  
Président

---

Claude Séguin  
Secrétaire

\* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Jean-Marc Robitaille a motivé son absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.



## ANNEXE

Période de questions des citoyens  
Assemblée ordinaire du conseil du 22 février 2007

NOM	SUJET DE L'INTERVENTION
<u>M. Bruce Walker</u> STOP	Modification du Règlement 87 sur l'assainissement de l'atmosphère
<u>M. Robert Ménard</u> <u>F.C.Q.G.E.D.</u>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Budget du PMGMR</li><li>2. Consignation des bouteilles à usage unique.</li></ol>